



La Municipalité de
SAINTE-CHRISTINE

646, 1^{er} Rang
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 381-2024
RÉGISSANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Heidi Bédard, Directrice générale et greffière-trésorière que :

Lors d'une séance de son conseil tenue, 6 février 2024 la Municipalité de Sainte-Christine a adopté le règlement intitulé « *Règlement numéro 381-2024 régissant la bibliothèque municipale* ».

- Ce règlement a pour but de remplacer le règlement général de la bibliothèque municipale de Sainte-Christine no 224-99 par un règlement actualisé.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et que quiconque désire en prendre connaissance peut le faire sur les heures et jours d'ouverture de l'hôtel de ville.

Donné à Sainte-Christine ce 8 février 2024.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Heidi Bédard